



البلديات واتحاد البلديات
لجنة رؤساء البلديات اللبنانية
Comite des Maires Libanais



LES 3^{EMES} ASSISES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-LIBANAISE

Le développement de la coopération décentralisée franco-libanaise : un appui à la gouvernance locale

Jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2019

Hôtel du Département - Carcassonne (France)

NOTE DE PRESENTATION

Organisées par :

le Conseil départemental de l'Aude

Cités Unies France

Cités Unies Liban / Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL)

En partenariat avec :

le Comité des Maires Libanais

l'Ambassade de France au Liban

l'Ambassade du Liban en France

le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (France)

le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités (Liban)

Contexte

L'histoire des relations franco-libanaises est caractérisée par plusieurs siècles d'échanges socio-politiques, culturels et économiques. Les premières coopérations décentralisées identifiées entre des collectivités¹ françaises et libanaises remontent aux années 80 pendant la guerre civile. Elles se poursuivent ensuite dans le cadre de la reconstruction du Liban. En 2003, les premières Assises de la coopération décentralisée sont organisées à Lyon avec une centaine d'élus libanais et le Ministre libanais de l'Intérieur et des Municipalités montrant le vif intérêt porté à cette coopération.

Dans les années 2000, les coopérations vont se multiplier et évoluer sous l'impulsion du Comité des Maires Libanais et de Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL). Quatre grandes conférences internationales sont organisées en 2009 dont un séminaire sur la décentralisation en présence du Président de la république libanaise² vont notamment permettre d'engager une dynamique de dialogue entre les collectivités locales, les institutions gouvernementales et les organismes internationaux de coopération installés au Liban. La question de la décentralisation mais également la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles des collectivités libanaises afin d'assurer la gestion de leur territoire vont ainsi être abordées. De même, le rôle de la coopération décentralisée dans l'appui au renforcement de la décentralisation et du développement local va être valorisé.

C'est dans ce cadre qu'est lancé le Projet Concerté en 2009, regroupant onze collectivités françaises³, Lyon-Grand Lyon Chef de file du Projet, Cités Unies France, Cités Unies Liban/BTVL, l'Ambassade de France au Liban, le Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes. Il permettait de regrouper les coopérations franco-libanaises existantes et de les mettre en synergie afin de démontrer que l'efficacité première de la décentralisation était sur des dossiers concrets de la vie quotidienne.

En 2012, les deuxièmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise sont organisées au Grand Sérail à Beyrouth. Rassemblant plus de 300 personnes dont plus d'une centaine de participants français et des représentants des gouvernements français et libanais, cet évènement marque un tournant majeur dans le cadre de la coopération décentralisée franco-libanaise. Il a permis de montrer le vif intérêt en France et au Liban pour les actions de coopération décentralisée, et la nécessité d'accompagner de façon plus marquée le processus de la décentralisation au Liban.

La nécessité de renforcer les capacités des collectivités libanaises soulignée depuis de nombreuses années par le Comité des Maires Libanais et Cités Unies Liban/BTVL pour s'inscrire dans une décentralisation de fait, d'une part, et la réalisation d'une étude de pré-diagnostic sur l'administration locale libanaise réalisée en mai 2013 par le CNFPT mettant en avant les faiblesses des collectivités libanaises, d'autre part, ont conduit à la

¹ Le terme collectivité est utilisé pour désigner les termes collectivité territoriale et collectivité locale.

² Le Séminaire international sur la décentralisation au Proche-Orient s'est tenu à Tripoli (Liban) du 17 au 19 octobre 2009, sous le Haut Patronage et en présence du Président de la République Libanaise. Il a permis d'engager un dialogue de fonds sur la décentralisation au Liban et de partager les expériences des processus de décentralisation en Méditerranée et au Proche Orient. Plusieurs acteurs de la coopération décentralisée et des institutions françaises et internationales étaient présents. Le Séminaire a également conduit à l'adoption du Programme d'Appui aux Municipalités Libanaises par le Ministère de l'Intérieur et des Municipalités et le Comité des Maires Libanais.

³ Paris, Lyon, Marseille, Nice, Nogent-sur-Marne, Ormesson sur Marne, Eybens, Territoire de Belfort, Région Île de France, Région PACA, Région Rhône Alpes.

mise en œuvre d'un projet national d'appui aux collectivités libanaises dans le domaine de la formation des acteurs publics par Cités Unies Liban/BTVL en partenariat avec l'Ambassade de France, le Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères, le CNFPT et les collectivités territoriales françaises sur les thématiques suivantes : le développement local, avec l'appui des Départements des Yvelines et de l'Aude ; la Police Municipale, avec l'appui de Nice, du Réseau Euromed et de la Région Sud-PACA ; le génie urbain de la ville durable avec l'appui de la Région Ile-de-France et du CNAM France et CNAM Liban . De nouveaux projets sont prévus en 2019 sur l'Environnement avec l'appui de la Région Pays de la Loire et l'Agence Française de Développement ; sur le renforcement et la mise en réseau des élus et techniciens municipaux libanais avec l'appui des Départements de l'Aude, des Yvelines et de Seine Maritime.

Ainsi, au fil des ans, les collectivités territoriales françaises ont accompagné les collectivités locales libanaises, à travers un apport d'expertise et de savoir-faire, dans un processus de décentralisation alliant la dimension opérationnelle à la dimension institutionnelle. Ces échanges ont ainsi contribué à consolider la gouvernance locale et à développer de nouvelles approches de la gestion municipale.

En trente ans, près de 90 partenariats de coopération décentralisée entre la France et le Liban se sont créés. Communes, Intercommunalités, Métropoles, Départements et Régions se sont ainsi engagés auprès des Municipalités et Fédérations de Municipalités libanaises. La diversité des thématiques développées (patrimoine, culture, éducation, santé, environnement, aménagement urbain, appui institutionnel,...) témoignent également de la richesse de ces échanges.

Ces partenariats, qui bénéficient d'un appui continu du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères ainsi que de l'Ambassade de France au Liban, ont mis en lumière l'importance de la diplomatie des villes pour la promotion de la Francophonie, le dialogue entre pairs et la dynamisation des territoires.

Objectifs

Dans ce contexte, le Département de l'Aude, Cités Unies France et Cités Unies Liban/BTVL, en partenariat avec le Comité des Maires Libanais, l'Ambassade de France au Liban, le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, le Ministère libanais de l'Intérieur et des Municipalités et l'Ambassade du Liban en France, organisent les jeudi 19 et vendredi 20 septembre 2019 à l'hôtel du Département de l'Aude, (Carcassonne -France), les troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise.

Sept ans après les deuxièmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise, cet événement permettra de dresser le bilan de la coopération décentralisée, d'étudier les grandes tendances qui s'en dégagent et d'envisager de nouvelles perspectives.

De façon générale et en cohérence avec les réformes nationales engagées par le gouvernement libanais depuis la Conférence économique pour le développement par les réformes et avec les entreprises (CEDRE) de 2018, il s'agit d'engager une réflexion sur les modalités d'appui de la coopération décentralisée à la bonne gouvernance locale.

Pour cela, les Assises auront pour objectifs de :

- Dresser un bilan de la coopération décentralisée franco-libanaise depuis 2012.

- Favoriser la réflexion sur des thématiques de coopération décentralisée franco-libanaise à partir d'expériences de coopération mises en œuvre.
- Mettre en avant la plus-value des réseaux de collectivités en France et au Liban dans le cadre des actions de coopération décentralisée.
- Définir la nouvelle feuille de route de la coopération décentralisée franco-libanaise.
- Faciliter les liens et développer des relations entre collectivités françaises et libanaises.

Public

- Les représentants de collectivités territoriales françaises engagées ou souhaitant s'engager dans un partenariat de coopération décentralisée au Liban.
- Les représentants de collectivités locales libanaises engagées ou souhaitant s'engager dans un partenariat de coopération décentralisée en France.
- Les représentants de réseaux de collectivités françaises et libanaises.
- Les Ministères français et libanais concernés par la coopération décentralisée franco-libanaise.
- L'Ambassade de France au Liban.
- L'Ambassade du Liban en France.

Organisation des 3èmes Assises

Les 3èmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise sont organisées sur deux journées.

Outre les discours protocolaires en ouverture et en clôture des travaux, les journées s'articuleront autour :

- 1- D'ateliers thématiques,
- 2- De séances plénières,
- 3- De visites de terrain.

1- Ateliers thématiques

Quatre ateliers sont organisés afin de favoriser la réflexion sur des thématiques de coopération décentralisée franco-libanaise à partir d'expériences de coopération décentralisée mises en œuvre.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

1. Programmes collectifs de renforcement des capacités locales ;
2. Inclusion économique et sociale des jeunes ;
3. Environnement et transition énergétique ;
4. Aménagement du territoire et planification urbaine.

Chaque atelier est présidé par un représentant français et un représentant libanais qui mettront en avant les problématiques communes dans le cadre de la thématique choisie.

Des représentants de collectivités françaises et libanaises sont ensuite invités à présenter, en lien avec la thématique, des réalisations concrètes mises en œuvre dans le cadre de partenariats de coopération décentralisée.

Les présentations mettent en avant les éléments forts des projets de coopération décentralisée qui ont permis de nourrir la réflexion entre les partenaires et ont conduit à renforcer les dispositifs mis en œuvre.

Afin de favoriser le débat, un temps d'échange est laissé aux participants de l'atelier permettant de tracer les grandes lignes des problématiques identifiées et de discuter des enjeux liés à la thématique ainsi que des outils disponibles à l'appui du renforcement des partenariats.

Les temps forts de ces débats permettront d'enrichir le contenu des séances plénières.

2- Séances plénières

Quatre séances plénières sont organisées :

- Bilan de la coopération décentralisée et restitution des séminaires de 2018

Sept ans après les Deuxièmes Assises de la coopération décentralisée franco-libanaise, un bilan de la coopération décentralisée franco-libanaise est dressé permettant de mettre en avant ses apports pour une décentralisation effective, les conditions de sa réussite, les tendances et les conditions nécessaires à son optimisation.

- Dynamisation de la coopération décentralisée à travers des réseaux de collectivités territoriales

Les réseaux de collectivités libanaises et françaises sont invités à présenter le rôle et les objectifs de leur réseau. Ils échangent également avec les participants autour de leurs besoins et des outils et supports disponibles pour les collectivités françaises et libanaises afin d'appuyer leur partenariat de coopération décentralisée.

- Le rôle des autorités locales face à la gestion de crises

Un après-midi est consacré à la réflexion sur les nouvelles pistes de coopération décentralisée franco-libanaise. Dans ce cadre, le Centre de Crise et de Soutien du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères et l'Unité de Gestion des Crises auprès du Premier Ministre libanais sont invités à présenter leur institution, leur rôle et leurs actions mises en œuvre. Il s'agit également d'étudier les pistes de coopération entre la France et le Liban en matière de prévention et gestion des crises migratoires et naturelles au niveau local, et de présenter les outils disponibles dans ce domaine pour appuyer les partenariats de coopération.

- Outils et perspectives au service de l'évolution de la coopération décentralisée franco-libanaise

Afin de poursuivre la réflexion sur les nouvelles pistes de coopération décentralisée franco-libanaise, une séance en plénière est consacrée aux nouveaux contours de la coopération décentralisée franco-libanaise. Ainsi, les participants pourront prendre connaissance des perspectives pour le renforcement des compétences des élus et agents municipaux libanais ainsi que des outils financiers et opérationnels à disposition des partenariats de coopération décentralisée.

3 - Visites de terrain

Les participants sont invités à participer à une matinée de visites de terrain parmi 3 thématiques :

1. La gestion des déchets et leur valorisation ;
2. La prévention et la gestion des risques naturels au niveau local ;
3. L'aménagement et le développement à partir d'une démarche communale intégrée dans une communauté d'agglomération ;
4. La démarche Pays Cathare : s'appuyer sur le patrimoine matériel et immatériel comme levier de développement (*sous réserve*).

Ces visites, organisées en parallèle, présenteront des expertises et savoir-faire autochtones.

Elles permettront de répondre à des questions techniques des participants français et libanais et de nourrir les échanges sur les pratiques des uns et des autres.

Elles pourront être une source d'inspiration pour les partenariats en cours ou potentiels entre collectivités françaises et libanaises.

Un espace sera dédié aux échanges bilatéraux entre collectivités françaises et libanaises partenaires et pour le développement de nouveaux partenariats.

Un temps sera réservé en ouverture ou en clôture des Assises pour la signature officielle de protocoles de partenariats entre collectivités françaises et libanaises.

Langues de travail

L'interprétariat simultané est assuré (Français-Arabe).

Lieu

Hotel du Département
Allée Raymond Courrière
11855 CARCASSONNE Cedex 9
Tel : +33 (0)4 68 11 68 11

Contacts utiles

Département de l'Aude :

M. Nicolas CIMBARO, Chargé des relations internationales
nicolas.cimbaro@aude.fr
+33 (0)4 68 11 31 24

Cités Unies Liban/BTVL

Mme Sarah ARBEZ, Chargée de projets
sarah.arbez@bt-villes.org
+961 (0)1 64 99 00 ext 104

Cités Unies France

M Nicolas WIT, Directeur général adjoint
n.wit@cites-unies-france.org
+ 33 (0)1 53 41 81 80

Présentation des partenaires

- Le Département de l'Aude

Le Département de l'Aude est engagé depuis 2011 au Liban dans le cadre de son partenariat de coopération décentralisée avec la Municipalité de Zgharta/Ehden et celle de Jbeil/Byblos sur les thématiques de la valorisation du patrimoine, la gestion de l'eau, le tourisme et le développement stratégique. Depuis 2016, le Département participe également à l'échelle nationale au projet de renforcement des capacités des municipalités libanaises et de formation dans le domaine du développement local, mis en œuvre par Cités Unies Liban/BTVL en partenariat avec le Comité des Maires Libanais, le Département des Yvelines, l'appui du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères et, depuis 2019 le département de Seine Maritime. Dans ce cadre, le Département de l'Aude inscrit son engagement au Liban dans sa politique de recherche de solutions partagées et de nouvelles manières de faire. Plus largement, le Département cherche à mobiliser des projets entre territoires méditerranéens.

- Le Comité des Maires Libanais

La volonté d'organiser le mouvement municipal au Liban s'est traduite par la mise en place dès 1995 du premier Comité des Maires Libanais, élu par les villes libanaises membres de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Ce Comité est animé par Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises et il a vocation à dialoguer avec le gouvernement et les instances internationales pour une réflexion globale et concertée concernant l'institution municipale, son rôle de pourvoyeur de services publics et le développement local d'une manière générale. Il est composé de quatre commissions sectorielles : développement local, cohésion sociale et sécurité, environnement, économique locale et finance municipale.

- Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises

Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises (Cités Unies Liban/BTVL) est un réseau de municipalités et de fédérations de municipalités libanaises membres de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis qui a notamment pour mission de promouvoir les principes de démocratie locale, de partenariat et de solidarité entre les villes.

Créé en 2001, suite au constat des municipalités libanaises d'une faiblesse de l'action municipale, le Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL) est chargé d'assister les collectivités locales sur le plan technique et institutionnel pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets de développement ainsi que pour développer leurs relations internationales. Il met également en œuvre des programmes de renforcement des capacités de l'institution municipale au Liban.

Cités Unies Liban/BTVL est l'interlocuteur privilégié de l'Ambassade de France au Liban pour le développement et le renforcement de la coopération décentralisée franco-libanaise.

- Cités Unies France

Cités Unies France est un réseau, trans-partisan et multi-niveau, des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale. Elle accompagne l'ensemble de ces collectivités dans la mise en œuvre d'une action internationale au service de leur ouverture à l'international, de leur rayonnement, de leur attractivité et de la promotion des échanges humains, culturels et économiques.

- Le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères

Le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères apporte un soutien financier constant au développement des partenariats entre collectivités françaises et libanaises. Depuis 2016, il lance en partenariat avec l'Ambassade de France au Liban, le Comité des Maires Libanais et Cités Unies Liban/BTVL, le fonds triennal d'appui à la coopération décentralisée franco-libanaise.

- Le Ministère libanais de l'Intérieur et des Municipalités

Le Ministère libanais de l'Intérieur et des Municipalités exerce la tutelle sur les collectivités locales libanaises. Il leur apporte un soutien technique et financier. Il exerce également un pouvoir de contrôle des actes administratifs et financiers des collectivités locales. De même, le Ministère intervient dans le cadre du recrutement des fonctionnaires publics locaux et assure le versement des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Il soutient de façon constante les actions de coopération décentralisée menées au Liban.